

## 7<sup>ème</sup> TRIENNALE EUROPÉENNE DU QUILT

La Collection du Textile (Textilsammlung) Max Berk · Kurpfälzisches Museum de la ville de Heidelberg, organise la septième Triennale européenne du Quilt, qui aura lieu dans les locaux du musée probablement du 9 septembre 2018 au 6 janvier 2019 et sera présentée par la suite au Kreismuseum de Zons/Allemagne, au Textilmuseum de Saint-Gall/Suisse et au grand Festival of Quilts à Birmingham, Grande-Bretagne, en août 2019. D'autres expositions dans le pays et à l'étranger sont également envisagées.

### **PARTICIPATION :**

- Toute personne domiciliée en Europe a le droit d'y participer.

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

- L'œuvre doit présenter les caractéristiques structurelles fondamentales d'un quilt. Elle doit être réalisée dans une matière flexible qui peut être complétée par d'autres matières. L'œuvre dans son ensemble ou le travail composé de plusieurs pièces individuelles devra comprendre au moins deux couches de matières qui seront reliées par des points de matelassage.
- La création peut comprendre des éléments traditionnels mais dans son ensemble, elle doit faire preuve d'autonomie dans la conception. La stagnation artisanale et créatrice, qui ne s'épuise que dans le perfectionnement, est exclue. Les copies ainsi que la réalisation de modèles d'autres personnes ne sont pas autorisées ; il en est de même pour les quilts exécutés dans le cadre d'ateliers (workshops).
- Au moment du dépôt de la candidature, la création ne doit pas avoir plus de 12 mois et ne doit pas être présentée à d'autres concours en même temps.
- L'œuvre ne doit pas encore avoir été présentée au public avant l'exposition, en automne 2018.
- L'œuvre présentée doit avoir au minimum 1 m<sup>2</sup> et au maximum 4 m<sup>2</sup>. Veiller à ce que la hauteur soit toujours indiquée avant la largeur dans les formulaires et sur les photos.
- Au dos du quilt, l'extrémité supérieure doit être munie d'un manchon d'au moins 10 cm de largeur ; la longueur du manchon doit avoir de chaque côté 3 cm de moins que la longueur bord à bord du quilt. Un autre manchon dans le bas est recommandé. Sont également expressément admis les objets en trois dimensions qui peuvent être présentés debout ou accrochés dans une salle.
- La présentation de vêtements n'est pas admise.
- Chaque participant(e) a le droit de présenter sa candidature pour deux œuvres au maximum (merci d'utiliser un formulaire séparé pour chaque œuvre). Une seule œuvre sera toutefois retenue pour l'exposition. **Avec l'envoi du formulaire**, les participant(e)s acceptent les conditions de participation au concours et s'engagent à mettre les œuvres retenues par le jury à disposition pour toute la durée de l'exposition. Le non respect de cette obligation entraînera leur exclusion du concours.

## INSCRIPTION :

- Les inscriptions sont à adresser à : **Textilsammlung Max Berk - Kurpfälzisches Museum, B.P. 105520, D – 69045 Heidelberg, Allemagne** ou en ligne à [www.museum-heidelberg.de](http://www.museum-heidelberg.de). Les candidat(e)s seront avisé(e)s par e-mail de la réception de leur candidature.
- Pour **chaque création**, les documents suivants doivent être fournis:
  - formulaire d'inscription (pas nécessaire pour une candidature en ligne)
  - une photo numérique non retouchée de l'ensemble de la création et une photo numérique non retouchée d'un détail de la création (300 dpi, 18 x 18 cm, format jpeg, avec le nom de fichier **nom de l'artiste\_titre du quilt**)
  - 1 photo couleur en papier de l'ensemble de la création (facultatif, pas nécessaire pour une candidature en ligne)
  - 1 enveloppe avec votre adresse de la dimension des documents pour le renvoi des photos et du CD (pas nécessaire pour une candidature en ligne).

L'envoi d'un échantillon de la technique (max. A 4, pas de collection des matières) est facultatif, mais il est vivement conseillé. Il permet au jury de mieux apprécier la qualité de la création (peut être envoyé par courrier après une candidature en ligne).

Veuillez s'il vous plaît ne pas envoyer les documents – si vous les envoyez par courrier – agrafés et reliés dans un classeur, mais sous forme de feuilles volantes ou pouvant être sorties du classeur.

- Le droit d'inscription de **25,- €** (pour deux œuvres au maximum) non remboursables doit être viré d'ici le 13 janvier 2018 au plus tard, sur le compte 24 007 à la Sparkasse Heidelberg (BIC : SOLADES1HDB, IBAN : DE 14 6725 0020 0000 0240 07). Indiquer sur le virement la référence 5.8842.000891.8 et, comme objet : « Quilt-Triennale ». Veuillez s'il vous plaît joindre à votre dossier de candidature une copie du justificatif du virement. Nous ne pouvons malheureusement pas accepter les chèques bancaires en raison des frais élevés. Vous pouvez aussi envoyer de l'argent liquide, mais ceci est à vos risques et périls (vous recevrez dans ce cas une confirmation de paiement par e-mail). Les frais de transport pour le retour des œuvres retenues par le jury sont inclus dans ce droit d'inscription.
- Les formulaires d'inscription peuvent être remplis en langue allemande, anglaise ou française.
- Le nom et le titre doivent être inscrits sur les CD (pour des candidatures envoyées par courrier). Les photos doivent être marquées avec un point rouge en haut sur le côté droit ou avec la mention « TOP » ; ne pas inscrire le nom sur les photos, mais uniquement le titre. Dans votre propre intérêt, veuillez s'il vous plaît veiller à ce que les photos soient de bonne qualité (fidélité des couleurs, arrière-plan neutre, netteté) car elles serviront de base à l'appréciation du jury. Si votre œuvre est acceptée, ces photos numériques seront également utilisées pour la réalisation du catalogue, dans la mesure où le/la participant(e) ne fournirait pas de nouvelles photos plus tard. Les photos avec une échelle des couleurs normalisée faciliteront les corrections en ce qui concerne la fidélité des couleurs lors de la réalisation du catalogue.
- Les candidatures incomplètes ou nous parvenant après la date limite d'inscription ne peuvent pas être prises en considération. Les photos envoyés par courrier ne pourront être retournés que si une enveloppe de format adéquat à l'adresse de l'expéditeur a été jointe à la candidature et si le droit d'inscription de 25,- € a été viré.

**JURY :**

- Le jury se compose des experts renommés suivants :
  - Elisabeth Brenner Remberg, designer et artiste textile, présidente NTA (Art Textile Nordique), membre du directoire ETN (Réseau Européen Textile), Suède
  - Gabi Mett, artiste textile indépendante, auteure et enseignante, membre de Tafch (Forum de l'Art Textile Suisse), Allemagne
  - Leslie Morgan, artiste textile et enseignante, directrice Committed to Cloth, Grande-Bretagne
  - Cosabeth Parriaud, artiste plasticienne, designer et enseignante textile, France
  - Dr Kristine Scherer, conservatrice, Textilsammlung Max Berk, Allemagne
- Le jury délibère sur la base du dossier de candidature qui lui a été soumis. Son appréciation portera sur la créativité, la signature personnelle, l'expression artistique et la qualité artisanale. Il ne donnera pas les raisons de ses décisions. Il se réserve en outre le droit d'exclure a posteriori, sur la base des originaux présentés, des créations qui ne sont pas exactement conformes aux photos fournies, ne remplissent pas les conditions de participation ou ne correspondent pas au niveau artisanal attendu. Un recours aux tribunaux est exclu.
- Les participants seront informés de la décision du jury dans les meilleurs délais.

**PRIX :**

- Trois prix seront décernés :
    - Le **prix à la mémoire de Doris Winter\*** d'un montant de 5.000 €, décerné par le groupe Betty Barclay pour l'innovation dans les domaines du matériau, de la technique et de la conception.
    - Le prix des jeunes artistes et des débutant(e)s de moins de 40 ans, doté de 1.000 €.
    - Un prix doté de 1.000 € pour l'innovation dans le grand format (3 m<sup>2</sup> au minimum et 4 m<sup>2</sup> au maximum).
- Les lauréats seront désignés par le jury. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer un prix si aucun des candidats ne remplit les conditions requises.

**TRANSPORT :**

- Les frais de transport jusqu'à la Textilsammlung Max Berk · Kurpfälzisches Museum sont à la charge des participants. Les frais de transport entre les différents lieux d'exposition et les frais de réexpédition aux participants seront pris en charge par l'organisateur ou par les musées concernés.
- Les œuvres en provenance de pays non membres de l'Union européenne doivent être accompagnées, au moins, d'une déclaration d'origine ainsi que d'une facture proforma. Un carnet ATA n'est pas obligatoire, mais il facilite l'importation et l'exportation (ce carnet ATA vous sera délivré par votre chambre de commerce et d'industrie avec la déclaration d'origine). Les droits de douane qui seraient à acquitter si ces documents font défaut doivent être pris en charge par le participant ou remboursés à l'organisateur.
- Le participant doit veiller à ce que l'œuvre soit emballée de manière que tout risque de dommage lors du transport par la poste, par UPS ou par une entreprise de transport soit évité. L'organisateur décline toute responsabilité pour les dommages occasionnés par un emballage défectueux.

---

\* C'est sur l'initiative de Doris Winter (1939-1993) qu'a été créée en 1984 la biennale allemande du quilt - qui est depuis 2000 la Triennale européenne du quilt.

**ASSURANCE :**

- Les œuvres seront couvertes par une assurance du jour de leur réception au jour de réexpédition par la Textilsammlung Max Berk et/ou par les autres musées concernés, sous réserve des exceptions habituelles.  
En cas de sinistre, le participant est tenu de prouver la valeur effective.

**CATALOGUE / PUBLICATIONS :**

- Un catalogue en langue allemande et anglaise avec des reproductions en couleur de toutes les œuvres exposées paraîtra à l'occasion de l'exposition. Les artistes retenus pour l'exposition recevront un exemplaire justificatif du catalogue.
- Avec l'envoi des photos, le participant autorise leur publication gratuite et libre de droits dans le catalogue en couleurs ainsi que dans la presse. Les frais des photos sont à la charge du participant.

**PRÉSENTATION :**

- La Textilsammlung Max Berk ou les autres musées concernés sont les seuls à déterminer le mode de présentation des œuvres sélectionnées.

**VENTE :**

- Durant les expositions, il est possible d'offrir les œuvres à la vente ainsi que les échantillons de la technique éventuellement soumis (courtage 25 %). La taxe sur la valeur ajoutée à l'importation (19 %) pour la vente d'œuvres en provenance de pays non membres de l'Union européenne doit être acquittée par le participant concerné. Il faut tenir compte de cette taxe et du courtage dans la fixation du prix de vente.
- On s'efforce de transmettre l'exposition aussi complète que possible aux autres musées concernés ; c'est-à-dire que les œuvres vendues durant l'exposition ne seront remises à l'acheteur qu'après la fin de la tournée.

**DATES :**

- Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 13 janvier 2018 (le cachet de la poste faisant foi)
- Publication des décisions du jury : fin mars 2018
- Livraison/envoi des originaux sélectionnés : 11 août 2018
- Durée de l'exposition à Heidelberg : du 9 septembre 2018 au 6 janvier 2019  
Lors de l'inscription, il convient de tenir compte du fait que les œuvres sélectionnées seront exposées **au moins** un an. Le participant garantit la disponibilité de l'œuvre pour toute la durée de l'exposition.

**INFORMATIONS ET CONTACTS :**

Textilsammlung Max Berk · Kurpfälzisches Museum  
Postfach 105520  
D – 69045 Heidelberg, Allemagne  
Tél. : +49 6221 800 317, Fax : +49 6221 584 699 050  
E-mail : kmh-textilsammlung-max-berk@heidelberg.de  
Internet : www.museum-heidelberg.de

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**  
**à la**  
**7<sup>ème</sup> TRIENNALE EUROPÉENNE DU QUILT**

NOM :

PRÉNOM :

AGE (facultatif ; important pour  
le prix des jeunes artistes)

NATIONALITÉ :

RUE :

(CODE POSTAL) VILLE :

TÉLÉPHONE AVEC INDICATIF :

ADRESSE E-MAIL :

FAX AVEC INDICATIF :

COMMENTAIRE PERSONNEL :  
(passé artistique, profession, âge  
etc. ; indications non obligatoires)

DISTINCTIONS / PRIX :  
(indications non obligatoires)

ŒUVRES EN POSSESSION :  
PUBLIQUE  
(indications non obligatoires)

EXPOSITIONS (sélection) :  
(indications non obligatoires)

TITRE DE L'ŒUVRE :

ANNÉE D'EXÉCUTION :

FORMAT (hauteur x largeur x profondeur en cm):

MATIÈRES : coton soie laine tissu mélangé  
autres tissus (à préciser) :

fabrication industrielle teint ou peint vous-même  
matières supplémentaires (à préciser) :

TECHNIQUE : patchwork application application revers/Mola  
cousu main cousu machine technique de repassage/  
non tissé adhésif  
matelassé main matelassé machine  
autres techniques (à préciser) :

VALEUR ASSURÉE :

À VENDRE : oui, au prix de € (y compris 25% de courtage)  
non

ÉCHANTILLON DE LA : oui, au prix de € (y compris 25% de courtage)  
TECHNIQUE À VENDRE non

COMMENTAIRE PERSONNEL :  
(concernant l'œuvre proposée,  
indications non obligatoires)

Pièces jointes : CD avec 1 photo numérique (vue d'ensemble) et 1 photo numérique (détail) { avec nom/titre  
1 photo couleur papier (vue d'ensemble) { avec titre et la mention « TOP » au verso  
1 échantillon de la technique (facultatif) { avec titre et la mention « TOP » au verso  
copie du justificatif du vire  
25 € en liquide  
Autres (à préciser)

Par la présente, je reconnais les conditions de participation à la 7<sup>ème</sup> Triennale européenne du Quilt et certifie l'exactitude des indications.

Date : .....

Signature : .....